SWISS
ICE SKATING

LE CADRE RÉGIONAL DE LA RELÈVE DE SWISS ICE SKATING

SAISON 2026-2027

DU DIAGNOSTIC 2019 À LA VISION 2038 DU DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Version : 5 juin 2026 (révisée le 1er septembre 2026)

Richard Leroy
Entraîneur national de la relève – Patinage artistique et danse sur glace
Coordinateur du cadre régional de la relève 2026–2027 de Swiss Ice Skating

Swiss Ice Skating
Haus des Sports | Talgut-Zentrum 27 | 3063 Ittigen bei Bern | Switzerland
Ph +41 31 359 73 60 | richard.leroy@swissiceskating.ch | www.swissiceskating.ch

LE CADRE RÉGIONAL DE LA RELÈVE DE SWISS ICE SKATING

SAISON 2026-2027

Table des matières

1. Résumé exécutif 4

2. Du diagnostic à la transformation du système 5

2.1. Les constats de 2019 5

2.2. Les orientations de la réforme 6

3. Le cadre régional de la relève aujourd'hui : organisation et fonctionnement 8

3.1. Rôle et fonctionnement du cadre régional 8

3.2. Tronc commun pédagogique et sportif 9

3.3. Programme régional de la relève pour la saison 2026-2027 10

3.4. Gouvernance 11

4. Contribution du cadre régional de la relève au système national 12

4.1. Le cadre régional de la relève en chiffres 12

4.2. Évolution des niveaux de reconnaissance 14

4.3. Enseignements des analyses longitudinales 16

4.4. Enseignements du processus PISTE 17

4.5. Principaux constats 20

5. D'un système de sélection à un système d'orientation 20

5.1. Une réforme désormais consolidée 20

5.2. Le cadre régional comme cycle d'orientation 21

5.3. Le revers des médailles 22

6. Perspectives et enjeux à l'horizon 2038 23

6.1. Consolider les environnements de développement 23

6.2. Sécuriser les transitions du parcours de performance 23

6.3. Développer les compétences de l'encadrement 24

6.4. Faire évoluer PISTE vers une plateforme nationale de suivi des talents 24

6.5. Développer un concept de sport de masse compétitif 24

6.6. Limites et précautions d'interprétation 25

7. Conclusion 26

Table des illustrations

Figure 1. Transformation du modèle de relève de Swiss Ice Skating entre 2020 et 2026. 7
Figure 2. Positionnement du cadre régional dans le parcours de développement du modèle (F)TEM. 8
Figure 3. Principales composantes du tronc commun pédagogique et sportif du cadre régional de la relève. 9
Figure 4. Gouvernance de la relève régionale - Saison 2026-2027. 12
Figure 5. Le cadre régional 2026-2027 en chiffres. 13
Figure 6. Évolution du nombre de cartes de talent entre 2018 et 2026. 14
Figure 7. Évolution du système de promotion des talents au sein du sport de performance (2018-2026). 15
Figure 8. Analyse longitudinale sur 3 ans des Talents Locaux (T1) issus de l'ancien modèle régional. 16
Figure 9. Principaux enseignements du processus PISTE (2022-2026). 19

Sources : Richard Leroy, Département du Sport de performance, Swiss Ice Skating, Juin 2026

Liste des abréviations

ARGE-Alp	Arbeitsgemeinschaft Alpenländer
ARP	Association Romande de Patinage
BEV	Bündner Eislaufverband
E1–E2	Niveaux Élite du modèle (F)TEM
EVBNZ	Eislaufverband Bern, Nordwestschweiz und Zentralschweiz
FOJE	Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
FTEM	Foundations, Talent, Elite, Mastery
FTP	Federazione Ticinese di Pattinaggio
ISU	International Skating Union
KZEV	Kantonal Zürcherischer Eislaufverband
OFSPO	Office fédéral du sport
OEV	Ostschweizer Eissportverband
PISTE	Prognostische Integrative Systematische Trainer-Einschätzung
SBM	Strong Body and Mind
SIS	Swiss Ice Skating
SOTC	Swiss Olympic Talent Card
T1–T4	Niveaux Talent du modèle (F)TEM
TGEV	Thurgauer Eislaufverband
U12	Catégorie de relève en compétition suisse - Young Novice (moins de 12 ans)
U14	Catégorie de relève en compétition suisse – Juvenile (moins de 14 ans)
U16	Catégorie de relève en compétition suisse - Advanced Novice (moins de 16 ans)
WISD	World Ice Skating Day

LE CADRE RÉGIONAL DE LA RELÈVE DE SWISS ICE SKATING

SAISON 2026-2027

1. Résumé exécutif

Depuis 2019, Swiss Ice Skating a fait évoluer son système régional de promotion des talents afin de l'adapter aux évolutions du sport suisse de performance, aux standards internationaux du patinage artistique et aux principes du développement à long terme des athlètes.

Cette réforme s'est inscrite dans un contexte de profonde évolution du sport suisse de performance, marqué par le déploiement du modèle (F)TEM[1] de Swiss Olympic, la maturation progressive du processus PISTE ainsi que par le renforcement des exigences relatives à la qualité des environnements de développement, à la protection des athlètes et à l'efficacité des dispositifs de promotion de la relève.

L'analyse réalisée en 2019 avait mis en évidence un système disposant d'atouts importants : un ancrage territorial solide, un engagement remarquable des associations régionales et des clubs ainsi qu'une forte proximité avec les athlètes et leurs familles. Elle avait toutefois révélé des différences significatives entre les régions dans les critères de sélection, les contenus proposés, les objectifs poursuivis, les niveaux d'encadrement et les mécanismes de coordination.

Entre 2020 et 2026, Swiss Ice Skating a structuré son système régional pour le patinage artistique et la danse sur glace autour de six axes : l'harmonisation nationale du dispositif, l'intégration du modèle (F)TEM, le renforcement de la coordination nationale, l'évolution du cadre régional de la relève, la mise en place d'un tronc commun national et le développement de l'accompagnement des athlètes.

À l'issue du processus PISTE 2026, 196 athlètes ont été reconnus au sein des structures de la relève de Swiss Ice Skating. Parmi eux, 152 composent le cadre régional de la relève et 44 le cadre national de la relève. Le cadre régional s'appuie sur un réseau national constitué de six organisations régionales de la relève regroupant les sept associations régionales reconnues par Swiss Ice Skating, cent clubs affiliés et six centres de performance labélisés par Swiss Olympic et Swiss Ice Skating. Les analyses réalisées au cours du cycle olympique 2022–2026 confirment la pertinence des évolutions

[1] *Le modèle FTEM de Swiss Olympic (Foundations, Talent, Elite, Mastery) constitue le cadre de référence du développement des athlètes en Suisse. Il décrit les différentes étapes du parcours sportif, depuis les premières phases de pratique et d'apprentissage jusqu'au sport d'élite et à la performance internationale.*

engagées. Elles soulignent notamment la maturité atteinte par le processus PISTE ainsi que l'importance de la qualité de l'encadrement, de la planification et de l'accompagnement des transitions dans le développement des athlètes.

L'un des principaux enseignements du cycle concerne toutefois la nécessité de dépasser une vision exclusivement centrée sur la sélection des talents. Les trajectoires observées montrent que le développement sportif est rarement linéaire et que les premières années de la relève doivent être envisagées comme une période d'orientation, d'apprentissage et de construction progressive du projet sportif. Dans cette perspective, le cadre régional de la relève apparaît non seulement comme une structure de préparation au sport de haute performance, mais également comme un véritable cycle d'orientation permettant aux jeunes athlètes de confirmer leur potentiel, de préciser leurs ambitions et de construire les bases de leur développement futur, quelle que soit la forme de pratique sportive dans laquelle ils choisiront de poursuivre leur engagement.

À l'horizon 2038, Swiss Ice Skating entend disposer d'un système de développement des talents pleinement intégré aux standards du sport suisse de performance, capable d'accompagner durablement chaque athlète dans l'expression de son potentiel tout en renforçant la compétitivité internationale du patinage artistique et de la danse sur glace suisses. Cette ambition repose sur la conviction que la performance durable résulte avant tout de la qualité des environnements de développement, de la cohérence des parcours proposés aux athlètes et de la capacité du système à favoriser des trajectoires diversifiées vers l'excellence.

2. Du diagnostic à la transformation du système

2.1. Les constats de 2019

Au cours de la dernière décennie, le sport suisse de performance a connu une profonde évolution sous l'impulsion de Swiss Olympic, de l'Office fédéral du sport et des fédérations nationales. L'introduction du modèle (F)TEM, le développement du processus PISTE et le renforcement des exigences relatives aux conditions de développement des athlètes ont progressivement modifié la manière d'envisager la promotion de la relève. Parallèlement, l'évolution du patinage artistique international a entraîné une augmentation constante des exigences techniques, physiques, chorégraphiques et organisationnelles nécessaires à l'accès aux plus hauts niveaux de performance. Cette évolution a progressivement conduit Swiss Ice Skating à adapter ses structures de développement afin de répondre aux standards contemporains de la discipline.

Dans ce contexte, Swiss Ice Skating a engagé dès 2019 une réflexion approfondie sur l'organisation de son système régional de promotion des talents. L'objectif n'était pas de remettre en question les fondements du modèle existant, mais d'en améliorer l'efficacité, la lisibilité et l'intégration au sein du système national de performance. L'analyse réalisée en 2019 a mis en évidence un dispositif reposant sur un réseau territorial solide et sur un engagement important des acteurs régionaux. Les

associations régionales jouaient déjà un rôle central dans l'identification et l'accompagnement des athlètes, plusieurs régions disposant d'une expertise reconnue et de collaborations étroites avec les clubs et les partenaires cantonaux. Le système s'appuyait notamment sur :

- un réseau régional couvrant l'ensemble du territoire suisse ;
- une forte implication des responsables régionaux ;
- des collaborations établies avec les clubs ;
- une capacité significative d'autofinancement ;
- une culture de proximité avec les athlètes et leurs familles.

Ces caractéristiques constituaient un capital organisationnel précieux et ont permis à Swiss Ice Skating d'engager sa transformation sur la base d'un réseau déjà bien implanté. Parallèlement, plusieurs limites structurelles ont été identifiées. Les pratiques variaient fortement d'une région à l'autre, tant dans les critères de sélection que dans les contenus proposés, les calendriers d'activités ou les niveaux d'encadrement. Le système reposait encore largement sur un concept développé en 2007, progressivement adapté au fil des années sans révision globale. Plusieurs défis prioritaires ont ainsi été mis en évidence :

- une hétérogénéité importante des pratiques régionales ;
- un manque d'alignement entre détection, sélection et développement ;
- des cadres régionaux encore peu spécialisés dans la promotion de la relève ;
- une coordination limitée entre les différents niveaux du système ;
- des risques de surcharge liés à l'accumulation des activités de club, régionales et nationales ;
- une mutualisation insuffisante entre certaines régions ;
- l'absence d'un cadre pédagogique commun à l'échelle nationale ;
- l'absence de la discipline de la danse sur glace.

Au-delà des aspects organisationnels, cette analyse a souligné la nécessité de mieux accompagner les jeunes athlètes durant les premières années de leur parcours sportif afin de favoriser une progression durable, conforme aux principes du modèle (F)TEM et davantage centrée sur le potentiel de développement que sur les performances immédiates.

2.2. Les orientations de la réforme

Face à ces constats, Swiss Ice Skating a engagé une réforme visant à renforcer l'efficacité du système régional tout en préservant les spécificités et les compétences développées au sein des différentes régions. Quatre orientations stratégiques ont guidé cette transformation :

- harmoniser le fonctionnement du système à l'échelle nationale ;
- clarifier le rôle du cadre régional dans le parcours de développement des talents ;
- améliorer les conditions d'accompagnement offertes aux athlètes ;
- renforcer la continuité du parcours vers les niveaux supérieurs de la relève et du sport de performance.

Ces orientations répondaient directement aux principaux défis identifiés lors du diagnostic de 2019. L'harmonisation visait à réduire les écarts observés entre les régions, tandis que le renforcement de la coordination nationale devait améliorer la cohérence du système et la circulation de l'information entre les différents acteurs. Le développement d'un tronc commun pédagogique et sportif répondait à la nécessité de garantir un socle commun de prestations à l'échelle nationale, alors que l'évolution du cadre régional avait pour objectif de mieux l'intégrer au modèle (F)TEM et de clarifier son rôle dans le parcours de développement des talents, tant en patinage artistique qu'en danse sur glace.

La réforme engagée entre 2020 et 2026 a ainsi conduit à une refonte progressive du modèle régional de promotion des talents. Elle s'est traduite par l'introduction de standards communs à l'échelle nationale, une meilleure intégration du modèle (F)TEM, un renforcement de la coordination entre les acteurs de la relève, le développement d'un tronc commun pédagogique et sportif ainsi qu'une évolution des mécanismes de reconnaissance et d'accompagnement des athlètes.

Cette transformation a également permis de mieux positionner le cadre régional dans l'architecture du système national de performance. Celui-ci est progressivement devenu la structure de référence des athlètes évoluant aux niveaux T1 et T2 du modèle (F)TEM, assurant le lien entre les premières étapes d'identification du potentiel et les structures nationales de la relève. Cette clarification constitue l'une des évolutions majeures du cycle 2020–2026 et a contribué à renforcer la lisibilité du parcours proposé aux jeunes athlètes. La réforme n'avait pas pour objectif de centraliser le fonctionnement de la relève, mais de renforcer les capacités d'action des régions à travers des standards communs, des outils partagés, une meilleure coordination nationale et un accompagnement accru des responsables régionaux. Elle visait à permettre à chaque région de développer son potentiel tout en contribuant à la cohérence du système national.

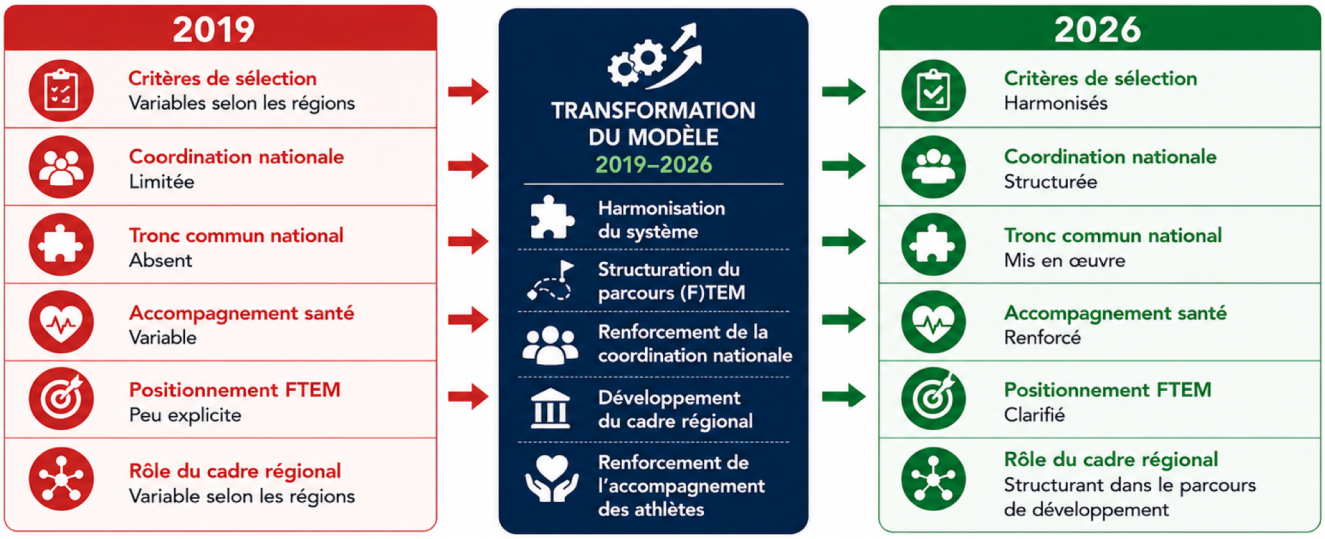

Figure 1. Transformation du modèle de relève de Swiss Ice Skating entre 2020 et 2026.

Au terme du cycle olympique 2022–2026, le système régional dispose d'un cadre de fonctionnement harmonisé, d'une gouvernance renforcée et d'un positionnement clarifié au sein du parcours de développement des talents. Cette évolution constitue le fondement du cadre régional de la relève présenté dans les chapitres suivants.

3. Le cadre régional de la relève aujourd'hui : organisation et fonctionnement

Le cadre régional de la relève constitue la structure de référence des athlètes évoluant aux niveaux T1 et T2 du modèle (F)TEM. Il fait le lien entre les premières étapes de reconnaissance du potentiel et les structures nationales de la relève. Sa mise en œuvre repose sur la collaboration entre Swiss Ice Skating, les organisations régionales, les associations cantonales, les clubs, les entraîneurs et les autres partenaires du système sportif. Ce modèle combine un cadre commun défini à l'échelle nationale avec la prise en compte des réalités régionales.

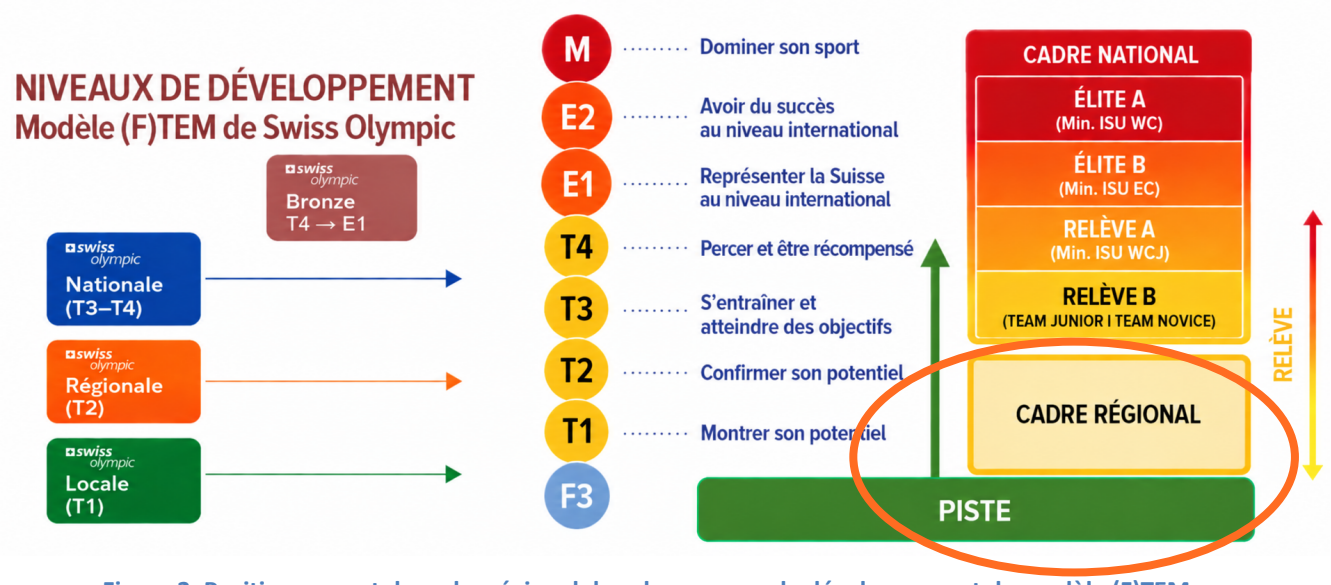

Figure 2. Positionnement du cadre régional dans le parcours de développement du modèle (F)TEM.

3.1. Rôle et fonctionnement du cadre régional

Le cadre régional poursuit quatre missions complémentaires :

- soutenir les athlètes présentant un potentiel à moyen et long terme ;
- développer les compétences techniques, physiques, mentales et comportementales nécessaires à la performance future ;
- accompagner les jeunes sportifs dans les dimensions sportives, éducatives, médicales et personnelles de leur parcours ;
- préparer les transitions vers les niveaux supérieurs de la relève et du sport de performance.

L'identification et la reconnaissance des athlètes reposent sur le processus PISTE ainsi que sur les concepts de cadres de Swiss Ice Skating. Les sélections sont coordonnées à l'échelle nationale selon des critères harmonisés garantissant l'équité du système et la cohérence des décisions prises dans les différentes régions. La participation aux activités du cadre régional varie selon le niveau de reconnaissance des athlètes :

- Pour les titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale (T2), elle constitue une composante obligatoire du parcours défini par Swiss Ice Skating.
- Pour les titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card Locale (T1), y compris les Talents Locaux invités, les modalités d'engagement sont définies par chaque organisation régionale en fonction de ses priorités et de ses ressources.

Par son rôle d'interface entre détection, développement et orientation, le cadre régional prépare les athlètes aux exigences des niveaux supérieurs tout en garantissant un cadre commun adapté aux réalités régionales.

3.2. Tronc commun pédagogique et sportif

Swiss Ice Skating a défini un tronc commun applicable au programme des activités du cadre régional. Celui-ci vise à soutenir le développement des compétences attendues aux niveaux T1 et T2 du modèle (F)TEM tout en laissant aux organisations régionales la possibilité d'adapter certains contenus à leurs besoins spécifiques. Ce tronc commun repose sur six composantes principales :

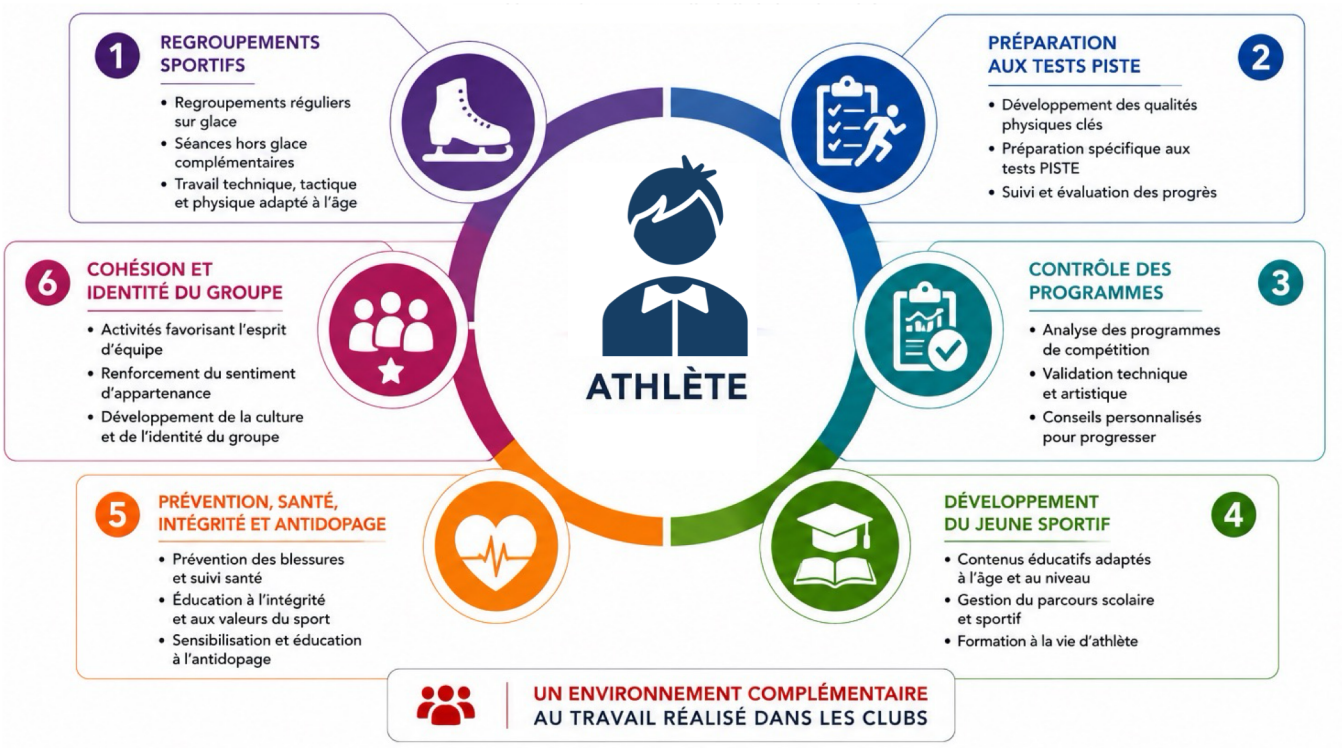

Figure 3. Principales composantes du tronc commun pédagogique et sportif du cadre régional de la relève.

3.3. Programme régional de la relève pour la saison 2026-2027

La saison de formation du cadre régional de la relève 2026–2027 s'étend du 1er mai 2026 au 30 avril 2027. Chaque organisation régionale propose une vingtaine heures d'activités réparties sous forme de regroupements, camps ou weekends. Encadrées par des spécialistes mandatés par les associations régionales, ces interventions complètent le travail réalisé dans les clubs et contribuent à l'acquisition de compétences essentielles à la progression des athlètes.

Une attention particulière est portée à la préparation des évaluations physiques du processus PISTE. Des séances spécifiques fondées sur le protocole en vigueur peuvent être intégrées à la programmation régionale. Lorsque cela s'avère pertinent, l'organisation de tests à blanc est recommandée afin de familiariser les athlètes avec les procédures d'évaluation et de disposer de données de référence en cas d'absence lors des sessions officielles.

Les organisations régionales coordonnent le contrôle des programmes de compétition. La qualité des programmes fait l'objet d'un suivi régulier. Les athlètes visant une participation aux Championnats suisses 2027 sont ainsi encouragés à soumettre leurs programmes à une revue technique et artistique réalisée par des spécialistes qualifiés. Celle-ci peut notamment inclure une évaluation des composantes de programme par des juges reconnus afin d'identifier les axes d'amélioration et d'optimiser la qualité globale des prestations. Cette démarche permet de garantir la conformité réglementaire des programmes tout en anticipant les évolutions découlant des communications de l'ISU et de Swiss Ice Skating.

Swiss Ice Skating encourage les responsables régionaux à s'appuyer sur les outils développés par Swiss Olympic, notamment *cool and clean* et la *boussole éthique*, afin de promouvoir un cadre de pratique sain, sûr et respectueux. Les activités régionales sensibilisent également les athlètes aux enjeux liés à la santé, à l'éthique, à la responsabilité individuelle, à l'hygiène de vie et à la prévention du surentraînement. La diversité des expériences motrices, la créativité dans l'entraînement et la polysportivité constituent des principes essentiels du développement des jeunes sportifs.

Par ailleurs, plusieurs dispositions particulières marqueront la saison 2026–2027 :

- Le programme Strong Body and Mind (SBM), développé par Swiss Ice Skating en collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSPO), Swiss Olympic et Swiss Sport Integrity, est désormais accessible à l'ensemble des membres des cadres régionaux de la relève. Il constitue un dispositif de référence en matière de santé, de préparation mentale, de prévention des blessures, de récupération, de nutrition sportive et de lutte contre le dopage. Les responsables régionaux sont invités à en promouvoir l'utilisation et à renforcer les collaborations avec les professionnels des domaines médical, paramédical, psychologique et psychosocial présents dans leur région afin d'offrir aux athlètes les meilleures conditions de développement.

- La cinquième édition du *World Ice Skating Day* (WISD), organisée par l'International Skating Union (ISU), se déroulera le 20 décembre 2026. Les organisations régionales sont encouragées à participer à cette initiative en mettant en valeur leurs activités et l'engagement des acteurs de la relève à travers des actions locales ou des communications sur les réseaux sociaux.

- Les Championnats d'Europe ISU de patinage artistique 2027 se dérouleront du 27 au 31 janvier 2027 à la Vaudoise aréna de Lausanne. Cette manifestation de premier plan offrira aux jeunes athlètes une occasion privilégiée de découvrir le plus haut niveau international et de se familiariser avec les exigences du sport de haute performance. Les associations régionales sont vivement encouragées à saisir cette opportunité en organisant, à titre exceptionnel, un déplacement collectif permettant à leurs membres de s'inspirer des meilleurs patineurs européens et de tirer pleinement parti de cette expérience.

- Les sessions nationales des évaluations physiques PISTE 2027 seront organisées les 6 et 7 mars ainsi que les 13 et 14 mars 2027 à Lucerne.

- Les associations régionales seront invitées à développer, à l'intention des membres du cadre régional de patinage artistique, des journées de découverte visant à présenter les possibilités de réorientation vers d'autres disciplines de Swiss Ice Skating, notamment la danse sur glace et le Solo Ice Dance, le patinage synchronisé et le Synchro9, ainsi que le patinage de vitesse et le Short Track.

- La rencontre nationale des titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale se tiendra du 18 au 20 juin 2027 au Palladium de Champéry. Ce rassemblement favorisera les échanges, la formation et la cohésion entre les acteurs de la relève tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté de Swiss Ice Skating.

- Les régions disposant d'effectifs plus restreints sont invitées à développer des collaborations interrégionales afin de mutualiser les compétences, optimiser les ressources disponibles et élargir les opportunités offertes aux athlètes. La participation commune à des compétitions telles que les rencontres Interclubs ou les événements de type ARGE-Alp s'inscrit pleinement dans cette démarche et contribue à enrichir les expériences sportives tout en renforçant les échanges entre structures.

3.4. Gouvernance

Le cadre régional de la relève est déployé par six organisations régionales regroupant les sept associations régionales reconnues et les 100 clubs affiliés à Swiss Ice Skating. Pour la saison 2026–2027, les sept responsables régionaux assurent la planification, la mise en œuvre et la qualité du programme destiné aux membres du cadre régional de la relève, conformément au tronc commun pédagogique et sportif défini au niveau national.

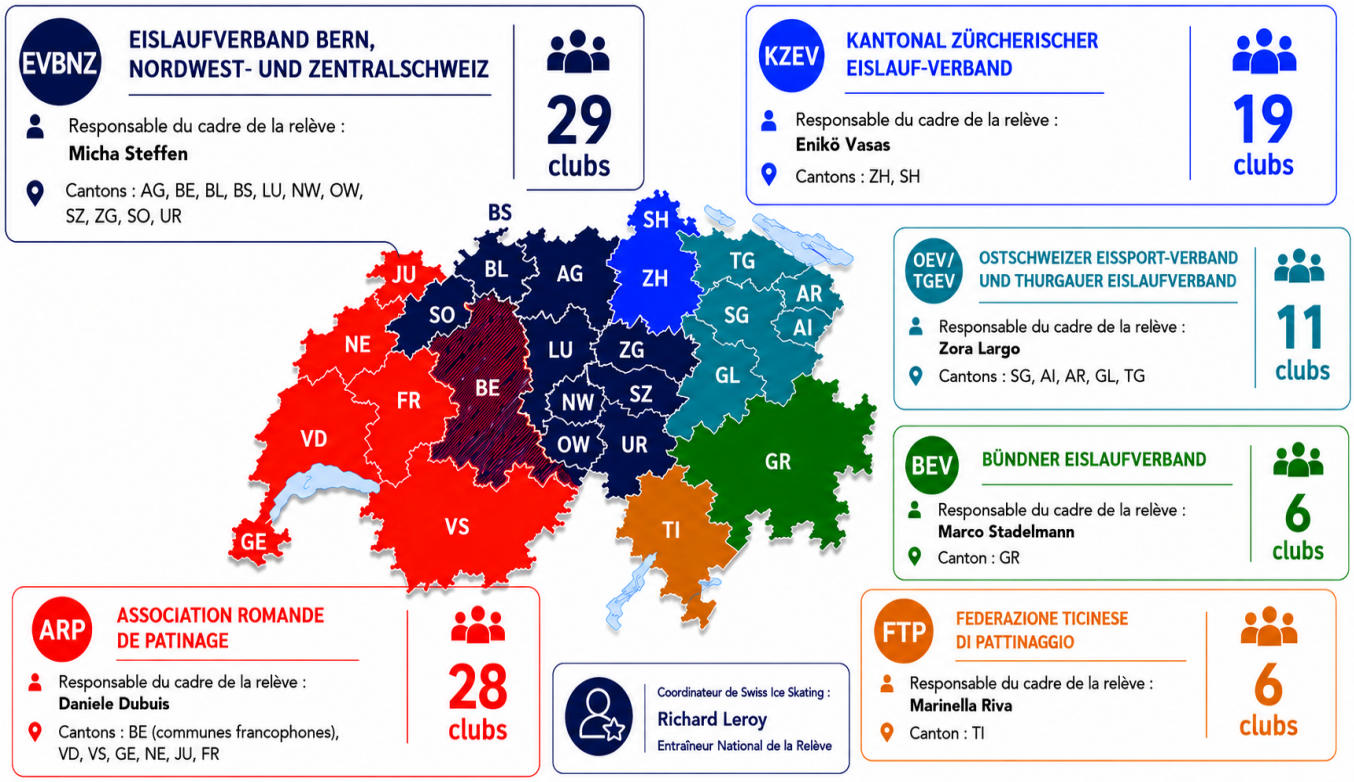

Figure 4. Gouvernance de la relève régionale - Saison 2026-2027.

La coordination nationale est assurée par l'entraîneur national de la relève, en collaboration avec les responsables régionaux, les clubs et les partenaires institutionnels. Cette mission est confiée à Richard Leroy pour la saison 2026-2027.

La liste des membres du cadre régional de Swiss Ice Skating est actualisée en ligne : Cadres de Swiss Ice Skating – Saison 2026-2027.

4. Contribution du cadre régional de la relève au système national

4.1. Le cadre régional de la relève en chiffres

Le cadre régional de la relève constitue la principale structure de formation et d'accompagnement des athlètes évoluant aux niveaux T1 et T2 du modèle (F)TEM.

L'effectif du cadre régional comprend pour la saison 2026-2027 :

- 85 titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale (T2) ;

- 67 titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card Locale (T1), y compris les Talents Locaux invités dans le cadre du projet pilote mis en œuvre pour la saison 2026–2027 avant leur intégration au processus PISTE 2027.

En outre :

- Le cadre régional regroupe des athlètes issus de 36 clubs répartis sur l'ensemble du territoire suisse.
- Leur encadrement repose sur l'engagement d'au moins 44 entraîneurs actifs au sein des clubs et leurs structures de performance, ainsi que sur la contribution des organisations régionales, des associations cantonales et des différents partenaires du système sportif. Le dispositif s'appuie également sur six centres de performance pour la promotion de la relève reconnus par Swiss Olympic et Swiss Ice Skating, ainsi que sur deux infrastructures sportives d'importance nationale. Ces données illustrent l'ampleur du réseau mobilisé au service du développement des talents du patinage artistique et de la danse sur glace en Suisse.

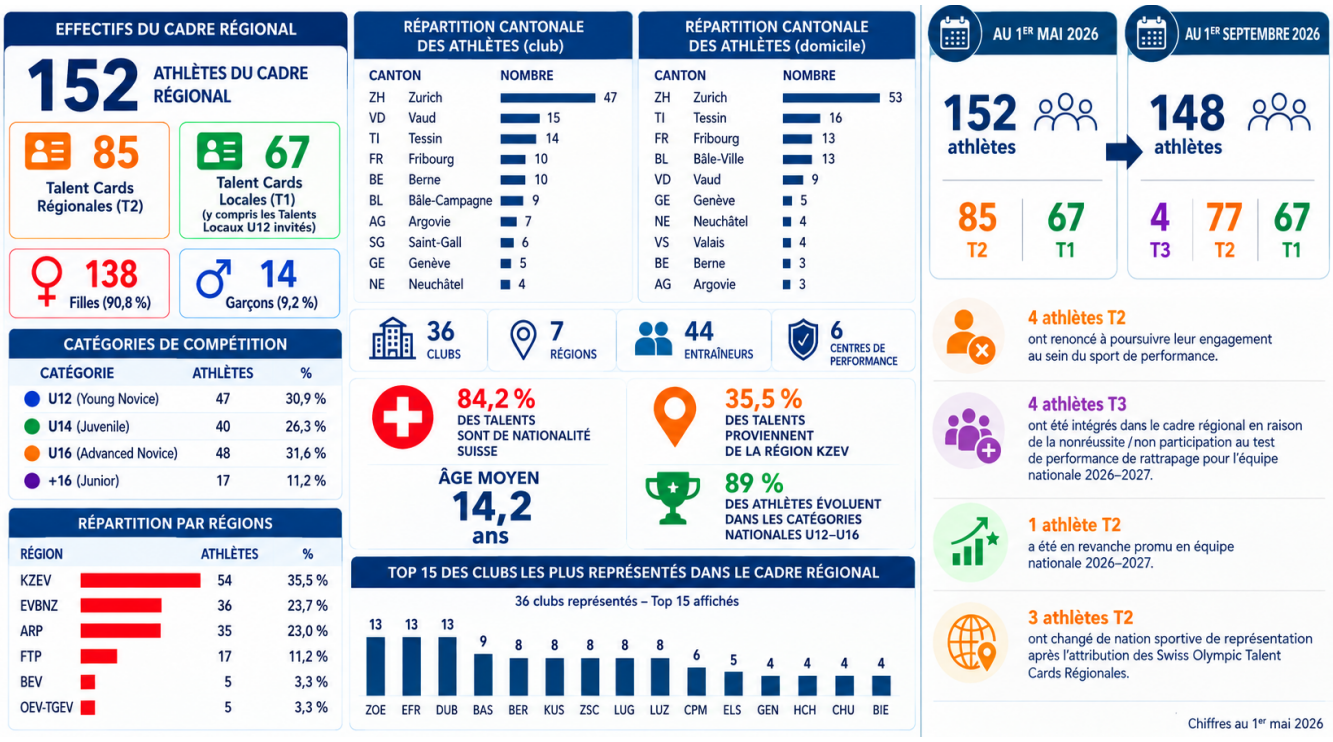

Figure 5. Le cadre régional 2026-2027 en chiffres.

- Les régions KZEV, EVBNZ et ARP regroupent à elles seules plus de quatre cinquièmes des effectifs observés. 53 athlètes sont domiciliés dans le canton de Zürich, ce qui représente plus d'un tiers des effectifs du cadre régional.
- Le cadre régional accueille majoritairement des athlètes âgés de moins de 16 ans. L'âge moyen des athlètes est de 14 ans. Les catégories U12, U14 et U16 représentent près de 90% des effectifs observés, confirmant le rôle central du cadre régional dans l'accompagnement des jeunes sportifs au cours des premières étapes menant vers le sport de performance.

- La danse sur glace ne compte qu'un seul couple classé au niveau régional à l'issue du cycle olympique 2022–2026, les autres couples ayant été promus au niveau supérieur. Cette discipline représente toutefois environ 15 % des effectifs du cadre national de Swiss Ice Skating. Le renforcement de sa visibilité et de son attractivité au sein des structures régionales constitue un enjeu stratégique pour les prochaines années et fera l'objet de mesures de développement ciblées.
- Comme l'ensemble du patinage artistique suisse, la relève régionale demeure très majoritairement féminine. Les filles représentent plus de 90% des effectifs observés. Cette caractéristique reflète la structure actuelle de la discipline et constitue l'un des enjeux identifiés pour les prochaines années. La proportion d'athlètes masculins est toutefois beaucoup plus élevée au sein du cadre national, où elle représente un peu plus de 35% des effectifs.

4.2. Évolution des niveaux de reconnaissance

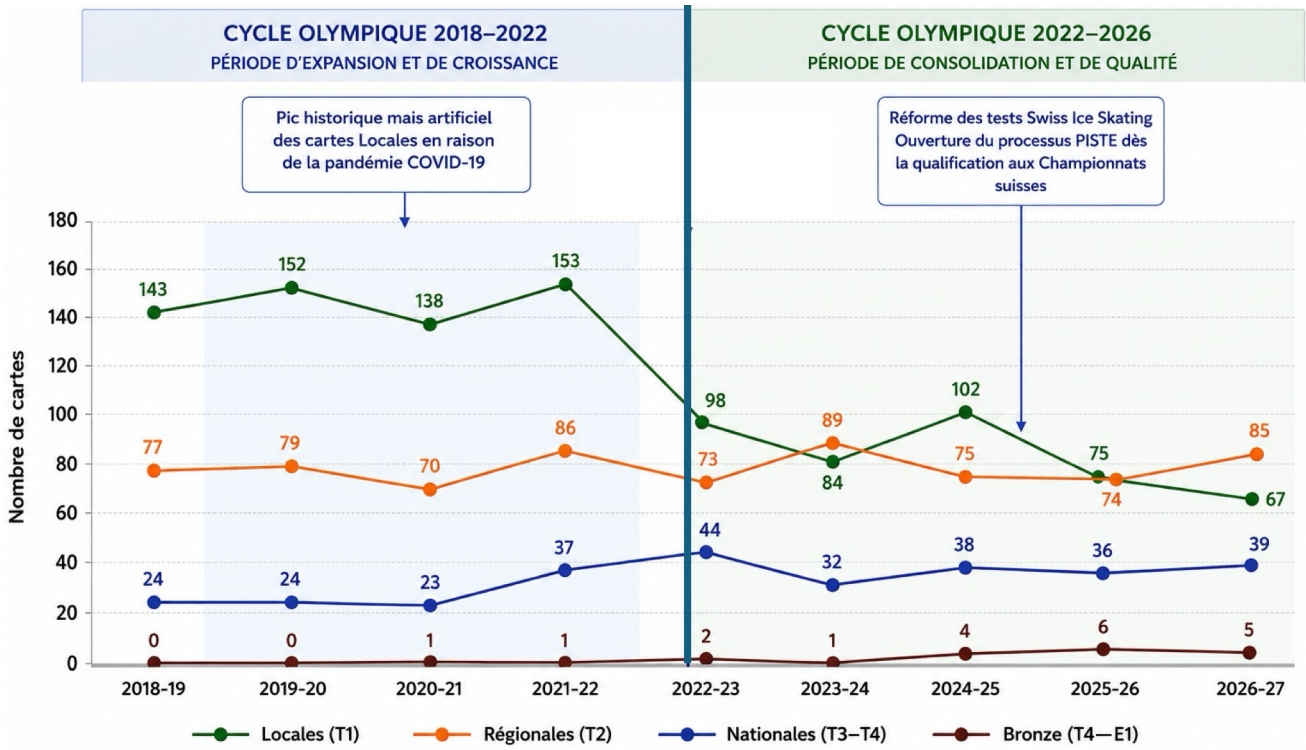

Figure 6. Évolution du nombre de cartes de talent entre 2018 et 2026.

Au cours des deux derniers cycles olympiques, les effectifs reconnus aux niveaux Local, Régional et National témoignent des transformations successives du dispositif de promotion des talents de Swiss Ice Skating.

L'évolution observée entre 2018 et 2026 se caractérise par trois phases : une période d'expansion avant 2020, une phase de transition entre 2020 et 2022 marquée par la réforme du système régional et la pandémie de COVID-19, puis une phase de consolidation entre 2022 et 2026.

Le principal enseignement du dernier cycle olympique réside dans la stabilisation des effectifs reconnus aux différents niveaux du dispositif. Cette évolution traduit une volonté de concentrer les mesures de soutien sur les étapes où elles exercent l'impact le plus important sur le parcours futur des athlètes.

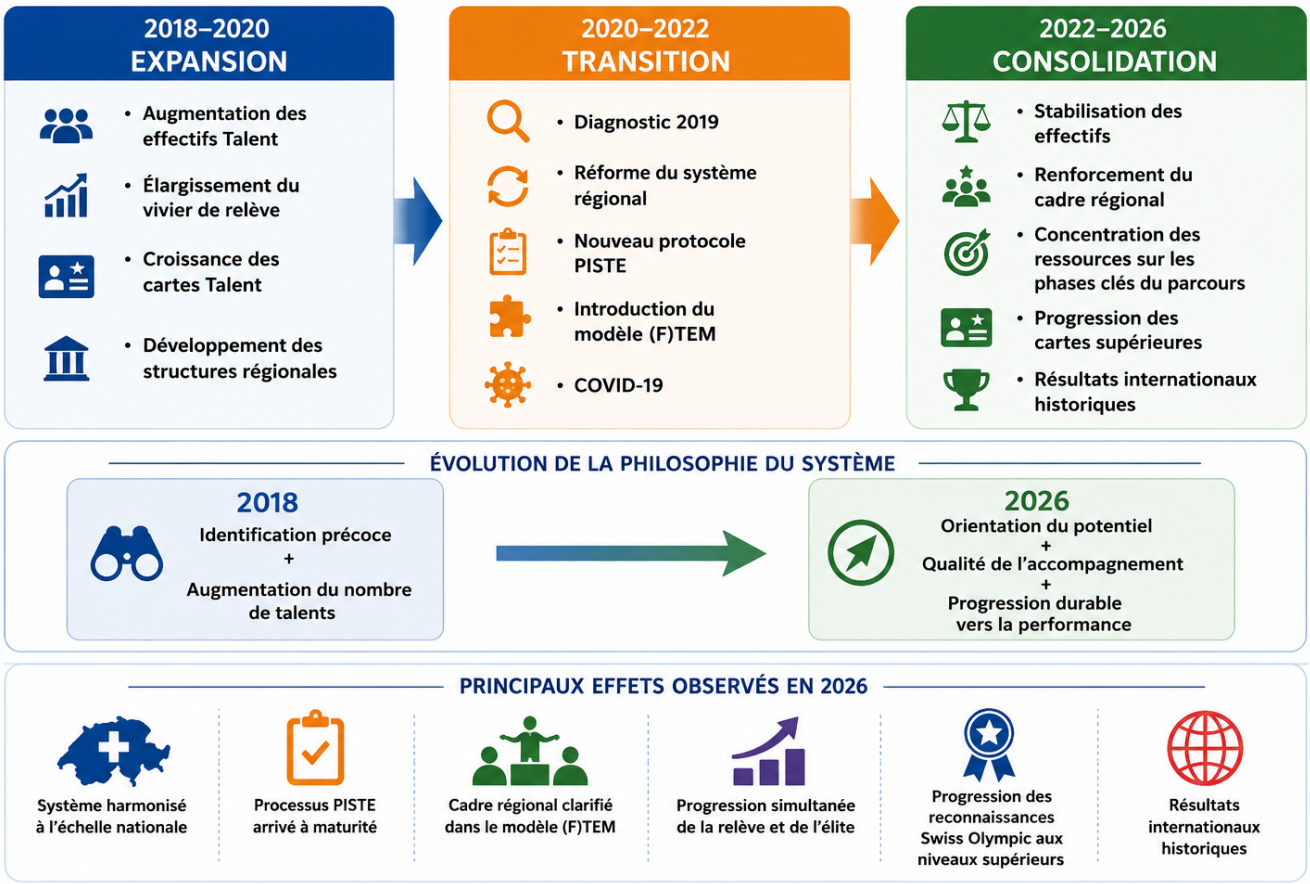

Figure 7. Évolution du système de promotion des talents au sein du sport de performance (2018-2026).

L'évolution la plus marquante observée au cours du cycle olympique 2022–2026 concerne la diminution progressive du volume des reconnaissances Locales (T1), parallèlement à la stabilisation des effectifs reconnus aux niveaux Régional (T2) et National (T3-T4).

Cette tendance ne traduit ni une réduction du vivier de pratiquants ni un recul de l'activité sportive, mais résulte d'une volonté de mieux maîtriser l'entrée dans le système de promotion de la relève.

Les analyses réalisées au cours des dernières années ont montré que les premières étapes du parcours sportif se caractérisent par une forte variabilité des trajectoires individuelles. Dans ce contexte, l'identification précoce d'un grand nombre d'athlètes ne constitue pas nécessairement un facteur de réussite à moyen ou à long terme. Les adaptations apportées au processus PISTE et aux mécanismes de reconnaissance ont ainsi permis de concentrer davantage les mesures de soutien sur les athlètes répondant aux critères définis au niveau national.

Le cadre régional joue un rôle central dans cette évolution. La stabilité observée aux niveaux régional et national confirme sa capacité à accompagner les athlètes durant une phase déterminante de leur parcours. Cette évolution traduit un changement de perspective majeur : la performance du dispositif se mesure désormais moins au nombre de cartes attribuées qu'à la qualité de l'accompagnement proposé et à la capacité du système à favoriser l'accès progressif aux niveaux supérieurs de la relève et du sport de performance.

L'évolution observée au cours du cycle 2022–2026 apparaît cohérente avec les orientations stratégiques engagées depuis la réforme du système régional. Sans permettre d'établir un lien de causalité direct, la progression des reconnaissances nationales, associée aux résultats enregistrés sur la scène internationale, tend à conforter la pertinence des choix opérés en matière de développement des talents.

4.3. Enseignements des analyses longitudinales

Les analyses longitudinales réalisées sur les cohortes de Talents Locaux permettent d'observer l'évolution réelle des trajectoires sportives au cours des années suivant l'obtention d'une première carte de Talent de Swiss Olympic.

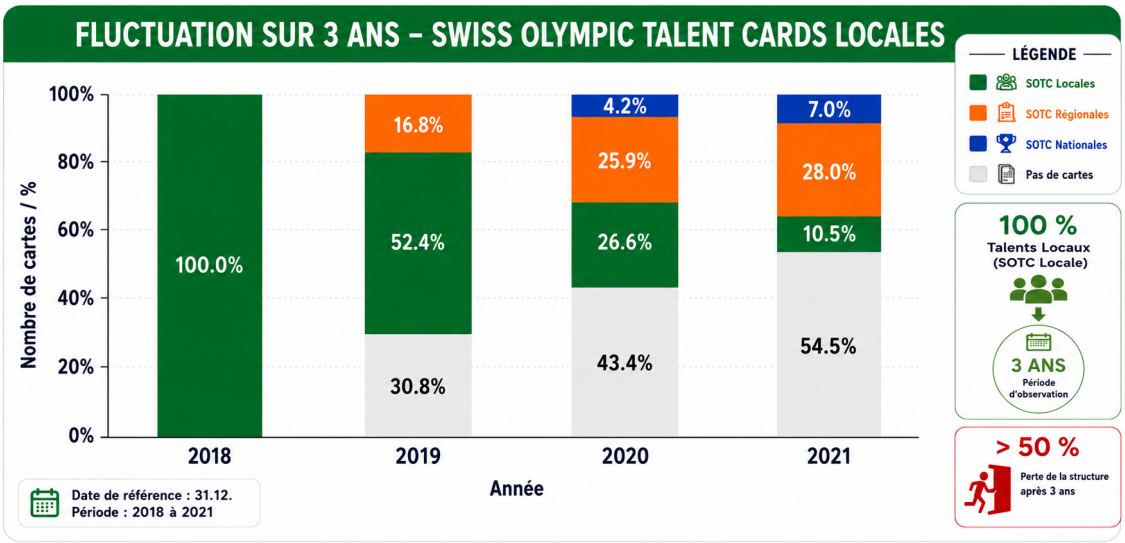

Figure 8. Analyse longitudinale sur 3 ans des Talents Locaux (T1) issus de l'ancien modèle régional.

Ces résultats confirment l'une des observations les plus robustes de la littérature scientifique consacrée au développement des talents : les trajectoires menant au sport d'élite sont caractérisées par une forte variabilité interindividuelle et demeurent difficilement prévisibles durant les premières phases du parcours sportif. Si une partie des athlètes poursuit son évolution vers les niveaux régional ou national, d'autres réorientent leur pratique sportive, interrompent leur engagement compétitif ou quittent progressivement les structures de la relève.

Ces observations rappellent que la réussite sportive ne suit que rarement une trajectoire linéaire. Les premières années sont fortement influencées par de nombreux facteurs tels que la maturation biologique, la qualité de l'encadrement, les conditions d'entraînement, l'état de santé, la motivation, le contexte scolaire ou encore les choix personnels des athlètes et de leur entourage.

Les analyses montrent que l'attribution précoce d'une Swiss Olympic Talent Card ne constitue pas, à elle seule, un indicateur fiable de réussite future. À l'inverse, certains athlètes accèdent aux niveaux supérieurs sans avoir été identifiés parmi les profils les plus prometteurs lors des premières étapes de leur formation. Ces constats ont conduit Swiss Ice Skating à relever progressivement les exigences d'accès aux cadres de la relève, notamment en repoussant l'entrée dans le dispositif à partir de l'âge de 10 ans.

Ces constats ont également conduit Swiss Ice Skating à faire évoluer sa philosophie de promotion de la relève[2] d'une manière générale : l'objectif n'est plus uniquement d'identifier précocement un grand nombre d'athlètes, mais de proposer un cadre structuré permettant à chacun de progresser selon son rythme, ses aptitudes et ses ambitions. Cette évolution marque le passage d'une logique principalement quantitative à une approche davantage centrée sur la qualité de l'encadrement et la pertinence des mesures d'accompagnement.

4.4. Enseignements du processus PISTE

Le processus PISTE constitue le principal outil d'identification, de sélection et d'orientation des talents utilisé par Swiss Ice Skating dans le cadre de sa politique de relève. Déployé de longue date en patinage artistique, il a été étendu à la danse sur glace dès 2020 afin d'harmoniser les mécanismes de reconnaissance et d'orientation au sein des deux disciplines.

---

[2] *Cette évolution s'est accompagnée d'une progression significative des performances internationales du patinage artistique et de la danse sur glace suisses au cours du cycle olympique 2022–2026. Celle-ci est visible tant au niveau de l'élite que de la relève à travers les résultats obtenus lors des Jeux olympiques, des Championnats d'Europe ISU et du monde ISU, des Jeux Olympiques de la Jeunesse, des Championnats du monde ISU juniors ainsi que sur les circuits Grand Prix, Junior Grand Prix, Challenger Séries et de l'ISU. Dans les quatre disciplines olympiques du patinage artistique (hommes, femmes, couples et danse sur glace) et catégories (ISU, ISU Junior, ISU Adv. Novice), des résultats historiques ont été enregistrés au cours du cycle olympique 2022-2026, confirmant le retour durable de la Suisse parmi les nations les plus compétitives du patinage international. Cette progression est également observable dans les compétitions de référence pour la jeunesse européenne telles que les FOJE, où la Suisse a retrouvé le chemin des podiums après plus de deux décennies d'absence.*

Les analyses réalisées dans le cadre du processus PISTE entre 2022 et 2026 confirment la maturité atteinte par le dispositif d'identification et d'orientation des talents de Swiss Ice Skating. Toutefois, comme tout dispositif d'identification des talents, PISTE ne constitue pas un instrument prédictif absolu. Son intérêt réside moins dans sa capacité à prédire avec certitude la réussite future que dans sa faculté à soutenir une prise de décision structurée, cohérente et fondée sur un ensemble d'indicateurs complémentaires.

Au cours des quatre dernières éditions, plus de 950 évaluations ont été réalisées selon un protocole harmonisé entre le patinage artistique et la danse sur glace. Chaque année, ce processus mobilise une équipe spécialisée réunissant les experts PISTE, les responsables régionaux de la relève ainsi que les représentants des entraîneurs.

Les résultats mettent en évidence une forte convergence entre les performances observées lors des évaluations, l'attribution des Swiss Olympic Talent Cards et les sélections réalisées au sein des cadres régionaux et nationaux. Les analyses longitudinales démontrent également une stabilité élevée des athlètes identifiés aux niveaux supérieurs de la relève, confirmant la pertinence des critères actuellement utilisés.

Les données montrent que la majorité des athlètes reconnus aux niveaux les plus élevés du dispositif maintiennent leur position ou poursuivent leur évolution au sein des structures de la relève. À l'inverse, les fluctuations observées aux premiers niveaux de reconnaissance confirment la variabilité importante des trajectoires sportives durant les années précédant l'accès au sport de performance.

La transition entre les catégories U16 et Junior demeure toutefois le principal défi identifié. Cette étape concentre une part importante des réorientations et des sorties du dispositif observées au cours du cycle olympique. Bien que plusieurs mesures aient déjà été introduites, notamment la mise en place de tests de performance complémentaires (« Recall Tests »), la prolongation de la Swiss Olympic Talent Card Régionale jusqu'à l'âge de 19 ans (contre 15 ans auparavant) ainsi que le maintien, sous réserve de performance, au sein des structures de relève lorsque des enjeux physiques ou médicaux le justifient, cette phase reste l'un des enjeux prioritaires de la promotion de la relève. Elle nécessite un accompagnement renforcé tant sur les plans sportif, scolaire, social et personnel. Ces enseignements confirment la pertinence d'une approche fondée sur l'acquisition progressive des compétences et sur l'adaptation des mesures d'encadrement aux besoins des athlètes. Ils mettent également en évidence l'alignement entre les principes du modèle (F)TEM, le processus PISTE et l'organisation actuelle de la relève au sein de Swiss Ice Skating.

Les mécanismes d'identification apparaissent globalement maîtrisés. Les principaux défis concernent désormais la qualité de l'encadrement, l'accompagnement des transitions et la capacité à maintenir les athlètes engagés dans leur parcours sportif jusqu'aux niveaux supérieurs de la relève et du sport de performance.

Une approche encore plus affirmée de l'identification à moyen et à long terme devra être développée, notamment grâce à l'introduction des nouveaux outils d'évaluation de Swiss Olympic destinés aux niveaux T1 et T2, où l'appréciation des perspectives d'évolution constitue un facteur déterminant. Aux niveaux T3 et T4, la performance spécifique à la discipline continuera en revanche de jouer un rôle prépondérant dans les décisions de sélection et d'orientation.

Cette évolution devra également s'accompagner d'une meilleure prise en compte de la diversité des trajectoires observées. L'objectif est de permettre à chaque athlète de poursuivre un parcours adapté à ses ambitions, à ses capacités et à son engagement, qu'il s'agisse d'accéder au sport de performance ou de poursuivre une pratique compétitive dans d'autres contextes.

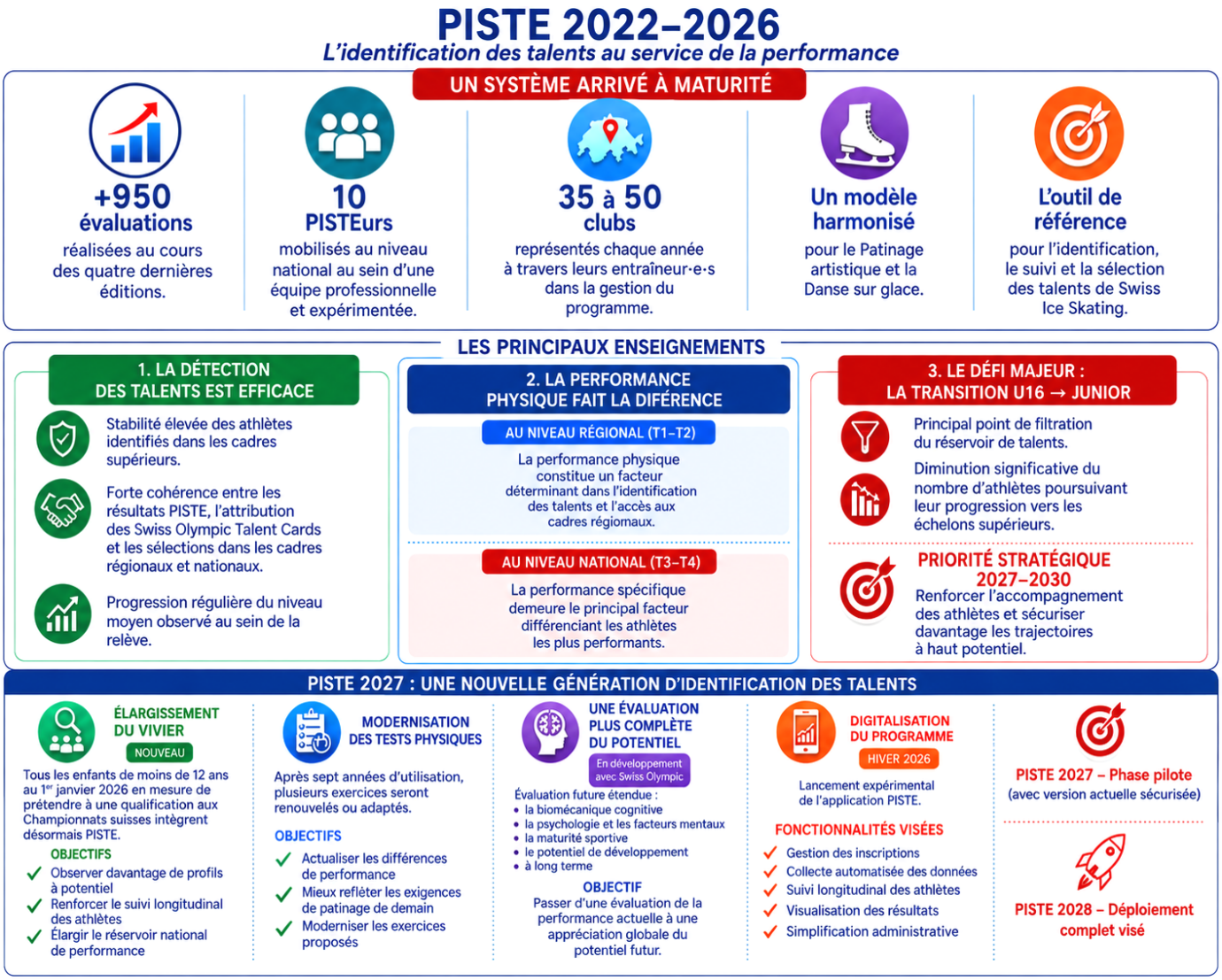

Figure 9. Principaux enseignements du processus PISTE (2022-2026).

Les enseignements tirés du cycle olympique 2022–2026 constituent ainsi le socle des adaptations prévues dès PISTE 2027 et des orientations stratégiques envisagées à l'horizon 2038.

4.5. Principaux constats

Les analyses réalisées au cours du cycle olympique 2022–2026 permettent de dégager plusieurs enseignements structurants pour l'avenir de la promotion de la relève :

- Le cadre régional s'est imposé comme la structure de référence des athlètes évoluant aux niveaux T1 et T2 du modèle (F)TEM.
- Le processus PISTE constitue aujourd'hui un outil d'identification et d'orientation robuste, cohérent et largement maîtrisé.
- Les trajectoires sportives demeurent multiples et rarement linéaires, ce qui renforce la nécessité d'un accompagnement individualisé.
- La transition entre les catégories U16 et Junior représente le principal défi du parcours de développement.
- Les progrès observés depuis 2020 confirment l'importance de la qualité de l'encadrement, des environnements de développement et de la continuité du suivi.

Les principales marges de progression résident désormais moins dans l'identification des talents que dans leur accompagnement à long terme, dans la sécurisation des transitions clés du parcours de performance et dans le renforcement des conditions favorisant l'expression durable du potentiel. Ces constats constituent le fondement des orientations présentées dans les chapitres suivants et guideront les développements du système de promotion de la relève à l'horizon 2038.

5. D'un système de sélection à un système d'orientation

5.1. Une réforme désormais consolidée

Sept ans après le lancement de la réflexion ayant conduit à la transformation du cadre régional de la relève, les principaux objectifs définis en 2019 peuvent être considérés comme atteints. Le système dispose d'un cadre de fonctionnement harmonisé, d'une gouvernance clarifiée, d'un processus d'identification des talents reconnu à l'échelle nationale ainsi que d'un positionnement pleinement intégré au modèle (F)TEM. Ces fondations renforcent sa crédibilité et son efficacité, tout en contribuant au développement et au rayonnement du patinage artistique suisse, tant sur le plan national qu'international.

Les rôles respectifs de Swiss Ice Skating, des organisations régionales de la relève, des associations régionales, des clubs et des centres de performance sont désormais mieux définis, tandis que les mécanismes de sélection, d'accompagnement et de suivi des athlètes présentent un niveau de cohérence sensiblement supérieur à celui observé au début du cycle. Les résultats obtenus au cours de la période 2022–2026 confirment la pertinence des orientations engagées depuis 2019.

Cette progression ne se traduit pas uniquement par la structuration du système ou par l'évolution des reconnaissances Swiss Olympic. Elle est également visible sur la scène internationale à travers les performances obtenues lors des Jeux olympiques et de tous les événements de l'ISU. Dans toutes les disciplines et catégories, des résultats historiques ont été enregistrés, témoignant de la progression conjointe et durable de l'élite et de la relève suisses.

La période 2020–2026 marque ainsi une étape déterminante dans la structuration et la consolidation du système. Les enjeux des prochaines années porteront principalement sur la qualité des environnements de développement, l'accompagnement des trajectoires individuelles et la capacité collective à permettre à chaque athlète d'exprimer pleinement son potentiel sur le long terme.

5.2. Le cadre régional comme cycle d'orientation

L'une des principales évolutions observées au cours du dernier cycle olympique concerne la place qu'occupe le cadre régional dans le parcours de développement des jeunes athlètes.

Historiquement, les structures de la relève étaient principalement perçues comme des dispositifs de détection et de sélection destinés à identifier les futurs représentants du sport de performance. Cette fonction demeure naturellement présente et constitue une composante essentielle du système. Elle ne suffit toutefois plus à décrire la réalité du développement des talents telle qu'elle est observée aujourd'hui.

Les analyses longitudinales menées ces dernières années montrent que les trajectoires sportives sont multiples, évolutives et rarement linéaires. Tous les athlètes identifiés à un jeune âge ne poursuivent pas leur progression vers les niveaux supérieurs de la relève, tandis que certains profils plus tardifs poursuivent leur développement au-delà des attentes initiales. La performance future ne peut donc être réduite à une logique de sélection précoce. Dans ce contexte, le cadre régional de la relève apparaît comme un véritable cycle d'orientation[3] au sein du parcours de performance.

Cette période doit permettre aux jeunes sportifs d'être observés, accompagnés, conseillés et progressivement confrontés aux exigences du sport de performance afin de mieux comprendre leur potentiel, de préciser leurs ambitions et de construire un projet sportif cohérent avec leur capacité d'engagement et leur rythme de développement. Cette phase constitue également un espace

---

[3] *Dans le présent rapport, la notion de cycle d'orientation désigne une phase du parcours de relève durant laquelle les jeunes athlètes sont progressivement confrontés aux exigences du sport de performance afin de mieux identifier leur potentiel, préciser leurs ambitions et construire leur projet sportif. Cette période constitue à la fois un espace d'apprentissage, de développement et de prise de décision permettant d'accompagner la diversité des trajectoires observées au sein du système. Elle doit également favoriser la mise en œuvre de mesures d'orientation vers d'autres disciplines des sports de glace, de transferts de talents ou de formes de pratique compétitive relevant du sport de masse lorsque celles-ci apparaissent plus cohérentes avec le profil, les aspirations ou le potentiel de développement de l'athlète.*

privilégié d'apprentissage. Les athlètes y développent les compétences techniques, physiques, mentales et comportementales nécessaires à leur progression, mais également les connaissances et les habitudes qui leur permettront d'évoluer durablement dans un environnement exigeant.

Le cadre régional joue ainsi un rôle essentiel dans la construction progressive de l'autonomie, de la responsabilité et de la maturité sportive des jeunes athlètes. Il permet à chacun d'explorer son potentiel dans un environnement structuré tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté à son stade de développement et aux principes du modèle (F)TEM.

5.3. Le revers des médailles

Les médailles demeurent un objectif légitime du sport de performance. Elles représentent l'expression visible du travail accompli pendant de nombreuses années par les athlètes, les entraîneurs, les clubs et les structures de développement.

L'ambition de Swiss Ice Skating reste de former une relève capable d'accéder aux plus hauts niveaux internationaux et de maintenir durablement la place acquise par la Suisse dans le patinage artistique et la danse sur glace. Cette ambition ne doit toutefois pas masquer une réalité fondamentale : seule une minorité des athlètes engagés dans le parcours de relève accédera aux catégories Élite ou aux grandes compétitions internationales.

Cette réalité ne constitue pas un échec du système. Elle rappelle au contraire que la mission du développement des talents ne consiste pas uniquement à produire des médaillés, mais également à permettre à chaque jeune sportif de tirer le meilleur parti de ses capacités et de construire un parcours cohérent avec ses aspirations et ses choix personnels.

Dans cette perspective, la réussite du système ne peut être évaluée uniquement à travers les résultats internationaux obtenus par une minorité d'athlètes. Elle doit également être appréciée à travers la qualité des expériences vécues, les compétences développées et la capacité du système à accompagner durablement les différentes trajectoires observées. Cette conception élargie du développement des talents ne réduit en rien l'ambition de performance de Swiss Ice Skating. Elle vise au contraire à créer les conditions les plus favorables à l'émergence des futurs athlètes de haut niveau tout en limitant les situations de décrochage évitable et en préservant le capital humain, sportif et éducatif développé au sein du système.

L'ambition de Swiss Ice Skating est ainsi de poursuivre simultanément deux objectifs complémentaires : permettre à la Suisse de demeurer une nation compétitive sur la scène internationale et offrir à chaque athlète une orientation cohérente avec son potentiel, son engagement et son parcours de développement.

6. Perspectives et enjeux à l'horizon 2038

La transformation engagée depuis 2019 a permis de consolider les fondements du système de promotion des talents de Swiss Ice Skating et de clarifier le rôle du cadre régional de la relève dans le parcours de développement des athlètes.

Les résultats obtenus au cours du cycle olympique 2022–2026 confirment que la Suisse dispose désormais d'un système de développement de la relève reconnu, capable de soutenir durablement sa compétitivité sur la scène internationale. Les analyses réalisées ces sept dernières années montrent toutefois que le développement du système ne peut être considéré comme achevé. Si les principales réformes structurelles ont été mises en œuvre, plusieurs défis demeurent directement liés aux enseignements tirés des analyses longitudinales, du processus PISTE et de l'évolution observée des parcours de développement.

À l'horizon 2038, cinq priorités stratégiques apparaissent particulièrement importantes pour poursuivre le développement de la relève et renforcer durablement la compétitivité internationale du patinage artistique et de la danse sur glace suisses.

6.1. Consolider les environnements de développement

Les analyses longitudinales, les résultats du processus PISTE ainsi que les évolutions observées au sein du cadre régional confirment le rôle déterminant joué par les environnements de développement dans la progression des athlètes. Au-delà de l'identification du potentiel, la qualité de l'encadrement, l'accès à des infrastructures adaptées, l'accompagnement médical et la stabilité des conditions d'entraînement influencent directement la capacité des jeunes sportifs à poursuivre leur progression vers les niveaux supérieurs de la relève. L'un des principaux défis des prochaines années consistera à poursuivre l'amélioration des environnements de performance afin d'offrir aux talents suisses des conditions comparables à celles observées au sein des nations les plus performantes et de répondre à l'évolution constante des exigences techniques, physiques et artistiques du patinage international.

6.2. Sécuriser les transitions du parcours de performance

Les données issues du processus PISTE et des analyses longitudinales identifient clairement certaines étapes du parcours comme particulièrement sensibles.La transition entre les catégories U16 et Junior constitue le principal point de divergence des trajectoires observées au sein du système. Cette période correspond à une phase de transformation importante sur les plans sportif, scolaire, social et personnel. Le renforcement de l'accompagnement durant ces phases de transition représente dès lors un enjeu majeur. L'objectif consiste à permettre aux athlètes de poursuivre leur progression dans les meilleures conditions possibles tout en réduisant les risques d'abandon ou de réorientation subie.

6.3. Développer les compétences de l'encadrement

Les analyses réalisées au cours du cycle 2022–2026 montrent que la qualité des environnements de développement constitue l'un des facteurs les plus influents de la progression des athlètes. Cette qualité repose avant tout sur les compétences des personnes qui les animent.
Le développement continu des entraîneurs, des responsables régionaux, des experts et des différents intervenants du système constitue ainsi un levier stratégique majeur pour les prochaines années. Au-delà des compétences techniques, les exigences du sport moderne nécessitent des connaissances croissantes dans des domaines tels que la préparation physique, la prévention des blessures, le développement psychosocial des jeunes sportifs, l'intégrité, la santé mentale ou encore la gestion des transitions de carrière. Le renforcement de ces compétences contribuera directement à la qualité du parcours proposé aux athlètes et à la performance globale du système.

6.4. Faire évoluer PISTE vers une plateforme nationale de suivi des talents

Au cours de la dernière décennie, le processus PISTE s'est imposé comme un outil central d'identification et d'orientation des talents. Les prochaines étapes de son développement visent toutefois à dépasser cette seule fonction de sélection. L'ambition de Swiss Ice Skating est de faire évoluer progressivement PISTE vers une plateforme nationale de suivi et d'accompagnement des talents, capable d'intégrer les données relatives au développement sportif, physique, médical et éducatif des athlètes tout au long de leur parcours. Une telle évolution permettrait de renforcer la continuité du suivi, d'améliorer la qualité des décisions et de mieux accompagner les trajectoires sportives tout au long du parcours de performance.

6.5. Développer un concept de sport de masse compétitif

L'ensemble des analyses réalisées au cours du cycle confirme que les parcours de développement sont multiples et qu'ils ne conduisent pas tous aux niveaux Élite ou internationaux. Dans cette perspective, le développement du sport de performance ne peut être envisagé indépendamment du développement du sport pour tous. L'un des enjeux des prochaines années consistera à renforcer les passerelles entre ces deux dimensions afin d'offrir aux athlètes des possibilités de poursuite de leur engagement sportif au-delà du cadre strict de la performance internationale. Cette priorité répond à une réalité structurelle du patinage suisse. La très grande majorité des pratiquants n'évoluera jamais dans les structures nationales du sport de performance. Pour autant, leur engagement, leur expérience sportive et les compétences développées au cours de leur parcours constituent une richesse essentielle pour l'ensemble du mouvement.

L'essor du Solo Ice Dance, du patinage synchronisé à 9 (Synchro 9), des compétitions pour jeunes adultes, des disciplines émergentes ou d'autres formes de pratique compétitive constitue à cet égard une opportunité importante pour préserver le capital sportif développé au sein du système

de relève. Il contribue également à créer des passerelles vers des formes de pratique durables, récréatives ou compétitives, adaptées à la diversité des parcours sportifs.

L'objectif est de permettre aux athlètes de poursuivre leur engagement dans le patinage au-delà des premières phases de la relève, indépendamment de leur accès aux structures nationales ou internationales. Le développement de catégories adaptées, de nouvelles disciplines, de formats de pratique innovants, de passerelles entre les différents secteurs du patinage ainsi que de possibilités de réorientation constituera un levier essentiel pour réduire les situations de décrochage évitable et encourager une pratique durable du patinage.

➔ Une ambition pour 2038

À l'horizon 2038, Swiss Ice Skating ambitionne de disposer d'un système de promotion de la relève pleinement intégré, capable d'accompagner les athlètes depuis les premières étapes d'identification du potentiel jusqu'aux plus hauts niveaux du sport de performance.

Cette ambition repose sur une conviction simple : la performance durable ne résulte pas uniquement de la qualité des mécanismes de sélection, mais de la capacité à créer les conditions favorables à l'expression du potentiel de chaque athlète.

Dans cette perspective, le cadre régional de la relève continuera d'occuper une place centrale dans le parcours de développement, en tant qu'espace privilégié d'apprentissage, de progression et d'orientation des talents du patinage artistique et de la danse sur glace suisses.

6.6. Limites et précautions d'interprétation

Les constats présentés dans ce rapport doivent être interprétés à la lumière de plusieurs limites inhérentes à toute analyse de système de développement des talents :

- Premièrement, les trajectoires sportives observées couvrent une période encore relativement courte au regard du temps nécessaire pour accéder aux plus hauts niveaux internationaux du patinage artistique. Les effets complets des réformes engagées depuis 2020 ne pourront être pleinement évalués qu'au cours du prochain cycle olympique.
- Deuxièmement, les données analysées ont été recueillies dans un contexte marqué par plusieurs facteurs externes susceptibles d'avoir influencé l'évolution des athlètes et du système, notamment les conséquences de la pandémie de COVID-19, les évolutions réglementaires internationales, le bannissement des athlètes russes et biélorusses des compétitions internationales ainsi que les transformations structurelles intervenues au sein du sport suisse.
- Enfin, les relations observées entre les mesures mises en œuvre et les résultats obtenus ne doivent pas être interprétées comme des liens de causalité directs. Le développement sportif résulte d'interactions complexes entre les caractéristiques individuelles des athlètes, la qualité

des environnements de développement, les opportunités rencontrées au cours du parcours et les conditions sociales, éducatives et familiales dans lesquelles celui-ci s'inscrit.

Ces limites n'affaiblissent pas les enseignements présentés, mais invitent à les considérer comme des éléments contribuant à l'amélioration continue du système plutôt que comme des conclusions définitives.

7. Conclusion

La transformation engagée par Swiss Ice Skating depuis 2019 a profondément fait évoluer son système régional de promotion de la relève. Partant d'un modèle fondé sur des structures régionales solides mais caractérisé par des pratiques parfois hétérogènes, la fédération a progressivement construit un cadre régional de la relève harmonisé, cohérent et pleinement intégré au système national de développement des talents.

Les réformes mises en œuvre entre 2020 et 2026 ont permis de clarifier les responsabilités des différents acteurs, de renforcer la qualité des environnements de développement, d'améliorer la continuité du parcours de performance et de consolider les mécanismes d'identification, d'orientation et d'accompagnement des athlètes.

Les analyses réalisées au cours du cycle olympique 2022–2026 confirment la pertinence de cette évolution. Elles mettent en évidence le rôle central du cadre régional dans le développement des athlètes évoluant aux niveaux T1 et T2 ainsi que l'influence déterminante des environnements de développement sur la progression sportive à long terme.

Au-delà des évolutions organisationnelles observées, l'un des principaux enseignements de cette période réside dans l'évolution de la conception même du développement des talents. Les trajectoires analysées montrent que la performance ne résulte pas uniquement de la qualité des processus de détection ou de sélection, mais également de la capacité du système à accompagner durablement les athlètes dans leur progression et à répondre à la diversité des parcours individuels.

Dans cette perspective, le cadre régional de la relève apparaît comme bien davantage qu'un simple dispositif de sélection. Il constitue un environnement structuré de développement, d'apprentissage et d'orientation permettant aux jeunes sportifs de construire progressivement leur projet de performance et d'exprimer pleinement leur potentiel.

L'ambition de Swiss Ice Skating demeure inchangée : offrir aux talents du patinage artistique et de la danse sur glace des conditions de développement favorisant à la fois l'excellence sportive, l'épanouissement personnel et la durabilité des parcours. C'est dans cette perspective que s'inscrit désormais l'évolution du cadre régional de la relève à l'horizon 2038.